

REGROUPEMENT PEDAGOGIQUE INTERCOMMUNAL
DE LA HAUTE VALLEE DE LA PLAINE
ECOLE PRIMAIRE D'ALLARMONT

Inscriptions à l'école primaire d'Allarmont



Les inscriptions des enfants nés en 2021 en petite section de maternelle et des enfants (nés avant fin 2020) en moyenne et grande section de maternelle et au C.P. qui n'ont pas encore été scolarisés à l'école primaire d' Allarmont doivent se faire dans la mairie de votre commune. La secrétaire de mairie vous fournira les différentes fiches de renseignements et les informations concernant l'école .

Pièces à fournir et à retourner à l'école :

- un certificat médical d'aptitude à la vie en collectivité (fournit par votre médecin traitant)
- une photocopie des vaccinations (issue du carnet de santé)
- un certificat de radiation et livret scolaire en cas de changement d'école
- une photocopie du livret de famille
- un justificatif de domicile
- les différentes fiches de renseignements

Le dossier rempli sera à remettre au directeur de l'école avant le vendredi 21 juin 2024 (prendre rendez-vous ou déposer le dossier à l'enseignant à la sortie de l'école à 11 h 30 ou à 16 h 10).

Pour tout autre renseignement, vous pouvez prévenir l'enseignant au 03 29 41 17 73 (appeler de préférence avant la classe, pendant le temps de midi ou après la classe).